



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014
Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

Remarque préliminaire

L'Assemblée Générale Ordinaire 2022 (AGO) s'est tenue le 13 mars 2023 à 19h00 au Centre Hospitalier du Nord à Ettelbrück. Chaque membre a reçu une invitation. En tout, 71 personnes étaient présentes.

Ordre du jour.

- 1) Allocution du président
- 2) Rapport des activités
- 3) Rapport financier
- 4) Rapport des réviseurs de caisse
- 5) Décharge à donner au trésorier
- 6) Rapport des cardiologues responsables
- 7) Décharge à donner au Conseil d'Administration
- 8) Elections partielles des membres du CA
- 9) Elections de 3 membres réviseurs de caisse
- 10) Cotisations pour l'exercice 2023
- 11) Divers (Convention ALGSC/FLASS...)

1. Allocution du président

Le Président René Recking souhaite la bienvenue aux personnes présentes et indique que c'est la première AGO en présentiel depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Il remercie ses collaborateurs au sein du conseil d'administration (CA), notamment le trésorier et le secrétaire, pour le travail qu'ils ont fourni tout au long de l'année passée.

Comme c'est de coutume, le président tient à remercier tous les organismes qui ont soutenu notre association au courant de l'année 2022, soit financièrement, soit par la mise à disposition de locaux.

Il invite l'assemblée à se recueillir en hommage aux personnes décédées en 2022, notamment



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

Monsieur Jos Olinger qui est le créateur du logo de l'ALGSC et qui est décédé en février 2023

Remerciements

- ▣ Ministère de la Santé
- ▣ Ministère des Sports
- ▣ Ville de Luxembourg
- ▣ Ville d'Ettelbruck
- ▣ Lycée Technique de Esch/Lallange
- ▣ Lycée Technique d'Ettelbruck
- ▣ Lycée Technique Privé St. Anne d'Ettelbruck
- ▣ Commune de Colmar-Berg
- ▣ Centre Hospitalier Luxembourg
- ▣ Centre Hospitalier du Nord
- ▣ SODEXO
- ▣ Autres donateurs 7^e Journée du Sportif Cardiaque

Ensuite, il passe la parole au secrétaire, Monsieur Jeff Stumper, pour le rapport des activités.

2. Rapport des activités

Dans son rapport, Monsieur Jeff Stumper précise que le CA s'est réuni deux fois en 2022 (14 février 2022 et 3 octobre 2023) pour prendre les décisions qui s'imposaient, concernant notamment l'organisation des activités physiques thérapeutiques, la préparation de la 7^{ème} Journée du Sportif Cardiaque, etc. L'AGO 2021 de l'ALGSC s'est tenue virtuellement le 19 mars 2022.

L'ALGSC est membre de la Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS) et de la Fédération des Acteurs du secteur Social au Luxembourg (FEDAS), à laquelle elle fait appel notamment pour la gestion des salaires et dorénavant du bilan financier. Elle a participé aux assemblées générales de ces deux fédérations.

L'ALGSC a organisé la 7^{ème} Journée du Sportif Cardiaque le 23 avril 2022, à laquelle Madame la Ministre de la Santé Paulette Lenert était présente. L'ALGSC a édité [sa nouvelle brochure](#) à cette occasion.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014
Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

L'ALGSC a tenu des stands d'information lors de la Journée Mondiale du Cœur organisée à la Place d'Armes à Luxembourg le 5 octobre 2022 mais également quelques jours plus tôt à la Clinique de Wiltz le 28 septembre 2022 et au Centre Hospitalier du Nord le 29 septembre 2022.

Monsieur Rosch Muller et Monsieur Claude Vandivinit ont été nommés comme « Bénévoles Sportifs de l'année » et ont ainsi participé à la cérémonie de reconnaissance le 4 mai 2022.

Membres

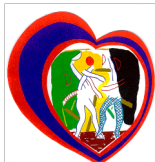
Comme il ressort de la diapositive « Membres payants 2022 », l'ALGSC a totalisé 454 membres en 2022 (437 en 2021), dont 62% de sexe masculin et 38% de sexe féminin.

Le pourcentage des membres actifs, c'est-à-dire de ceux qui s'étaient inscrits aux groupes sportifs, s'élevait à 68%. Parmi les autres, il y a le personnel encadrant et les membres temporairement inactifs. Par rapport à 2021, la section Nord a vu une augmentation de 22 membres actifs, la section Centre de 15 membres actifs, et la section Sud d'un seul membre actif.



Activités physiques thérapeutiques

Le tableau ci-dessous donne un aperçu général des séances par type d'activité, quant au nombre et la durée dans les 3 sections. Pour chaque type d'activité, on voit combien de séances ont été offertes et dans quelle section.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

En tout, il y avait 1298 séances en 2022, alors qu'il y en avait 926 séances en 2021, 808 en 2020, et 1104 en 2019.

ACTIVITÉS 2022		
COURS ALGSC 2022		
GYMNASTIQUE		
CENTRE + Zoom 48	148	3 groupes (1,5 heures par séance)
SUD	35	2 groupes (1 heure par séance)
NORD + Wemperhard 12	218	7 groupes (1 heure par séance)
FITNESS		
NORD	76	2 groupes (1 heure par séance)
NATATION		
CENTRE	44	1 groupe (1,5 heures par séance)
SUD	51	1 groupe (1 heure par séance)
AQUAGYM		
CENTRE	42	1 groupe (1,5 heures par séance)
NORD	164	4 groupes (1 heure par séance)
FOOTING		
CENTRE	121	2 groupes (1,5 heures par sortie)
NORD	100	2 groupes (1 heure par sortie)
NORDIC WALKING		
CENTRE	97	2 (été 3) groupes (1,5 heures par sortie)
SUD	42	2 groupes (1 heure par sortie)
NORD	104	2 groupes (1,5 heures par sortie)
BICYCLETTE		
CENTRE	56	2 groupes (1,5 - 2 heures par sortie)
Total séances	1298	
(926 en 2021 - 808 en 2020 - 1.104 en 2019)		

Présences des membres actifs dans les groupes sportifs

Pour chaque séance les présences effectives sont notées sur place. Les diapositives qui suivent montrent le nombre total, par type d'activité, dans les trois sections.

En 2022, il y a eu 9727 présences, contre 6766 en 2021, 6075 en 2020, et 10160 en 2019. Cela correspond à une augmentation de 43,7% par rapport à l'année précédente. Ces chiffres montrent bien que la situation se normalise à la suite de la pandémie de Covid-19.

Dans les trois sections, les cours d'aquagym ont retrouvé une participation similaire à celle de 2019. Les cours de gymnastique en salle ont vu une augmentation importante de la participation qui dépasse même celle de 2019.

Le marche Nordique a connu une baisse du nombre de présences pour atteindre des taux de participation similaires à ceux de 2020 et de 2019.

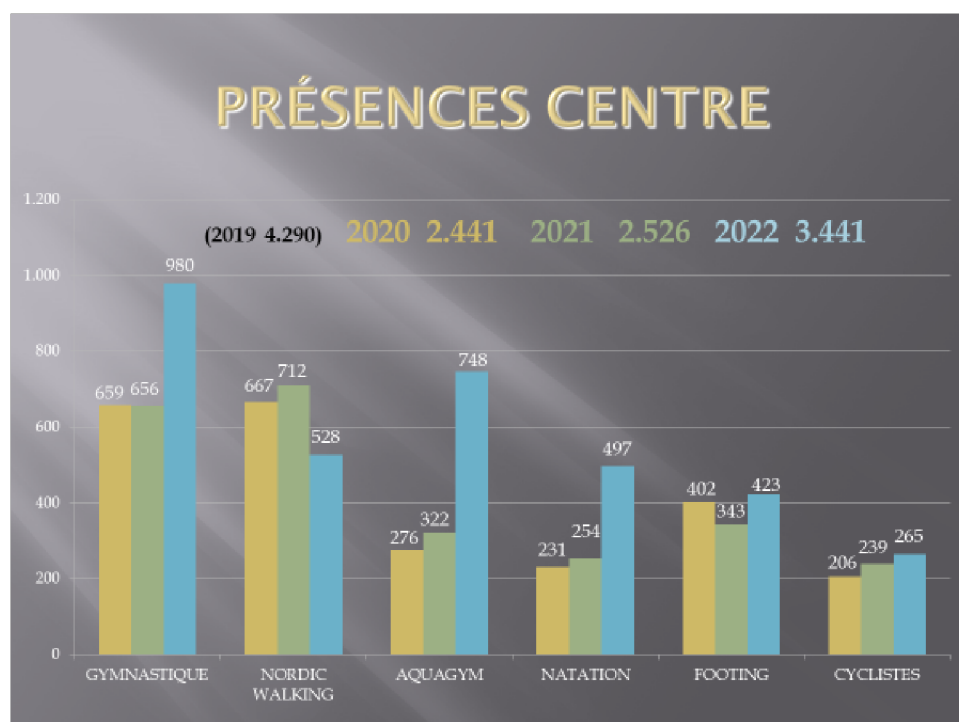
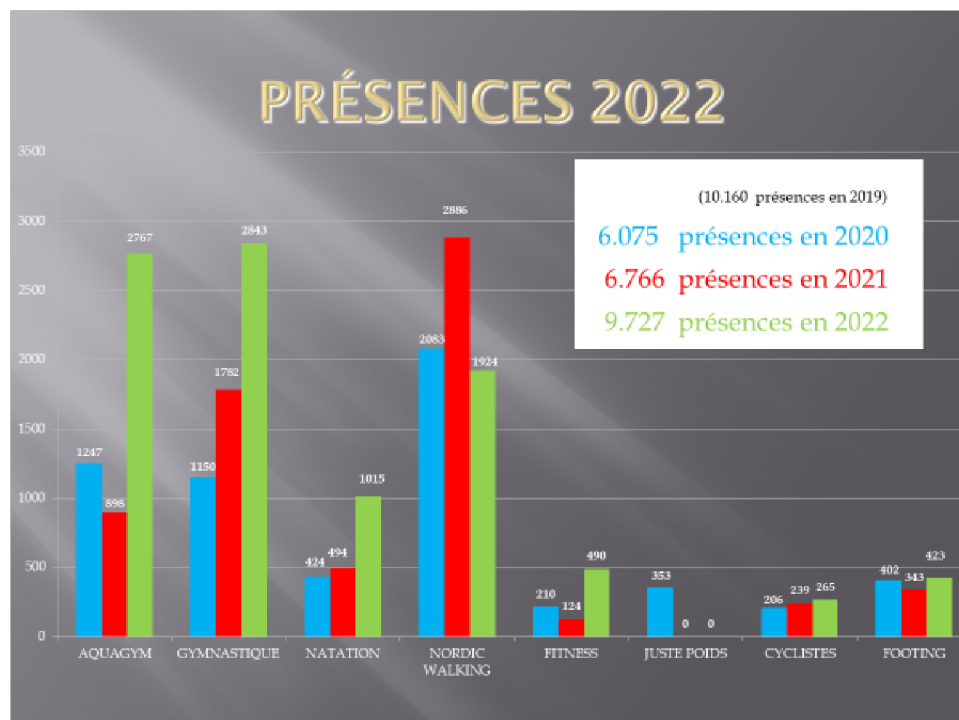


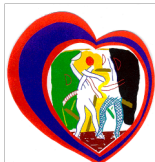
ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg



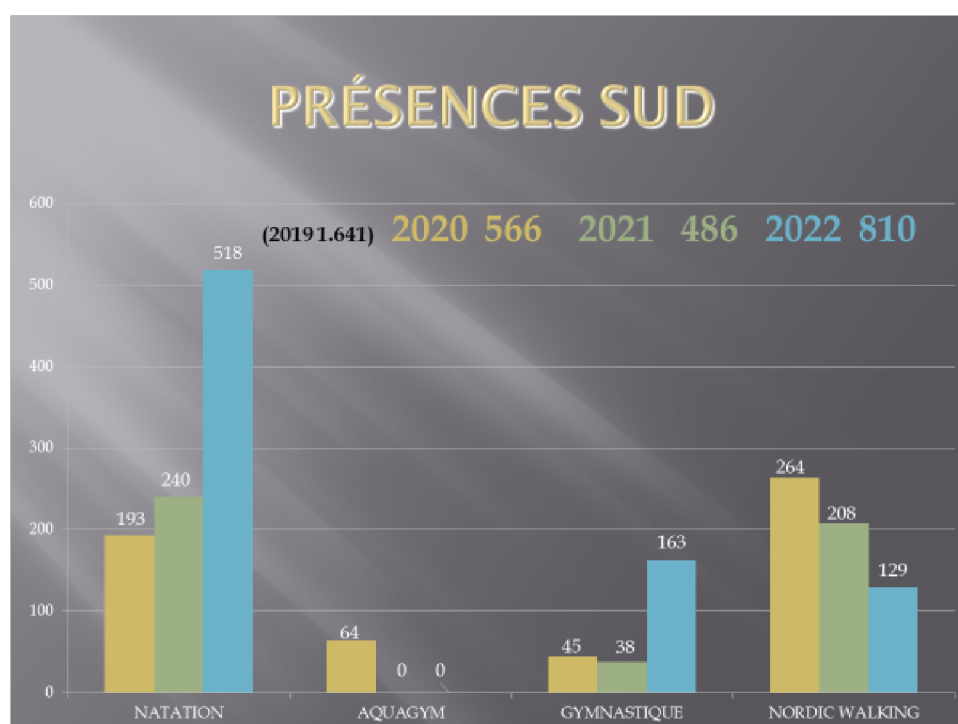
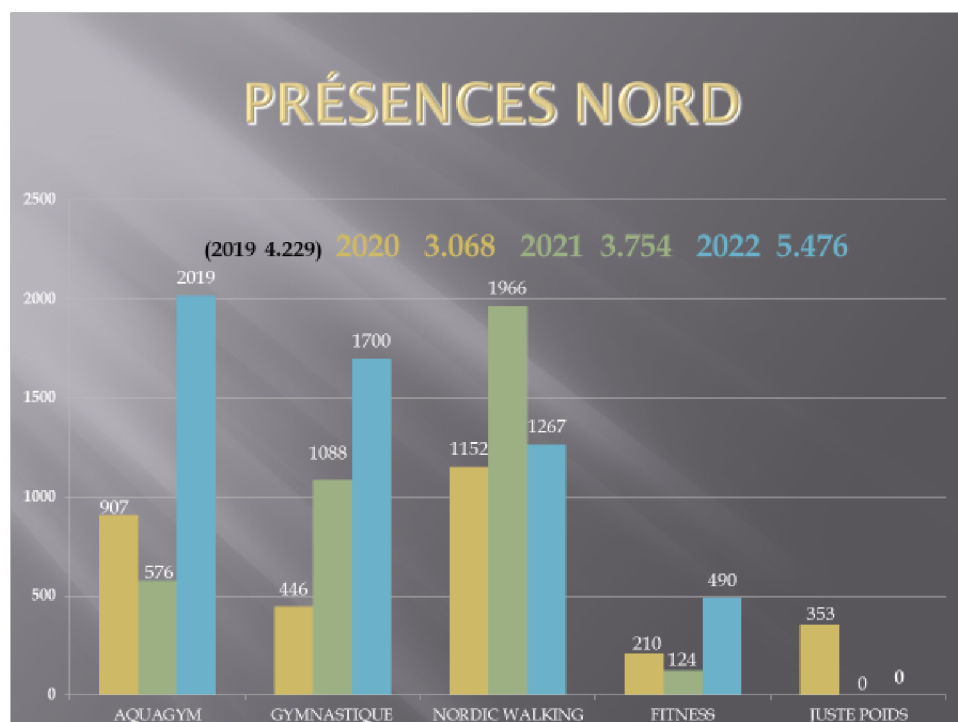


ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg



Toutes ces activités physiques thérapeutiques ne seraient évidemment pas possibles, s'il n'y avait pas l'encadrement engagé de nos membres professionnels, c'est-à-dire des moniteurs sportifs, des kinésithérapeutes, des infirmiers et des médecins. Leur nombre par section est indiqué dans le tableau suivant.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

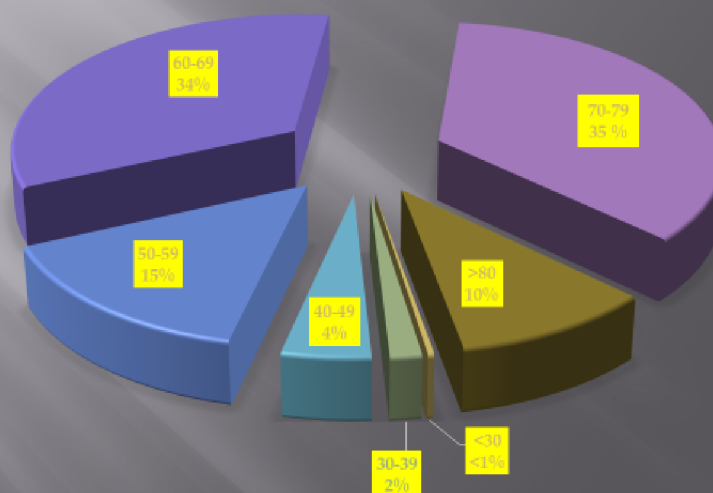
Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

ENCADREMENT 2022

LIEU	DOCTEURS	MONITEURS	INFIRMIERES
CENTRE	12	26	2
NORD	13	12	7
SUD	3	5	7
TOTAL	28 (24)	43 (42)	16 (14)

La répartition de nos membres actifs suivant l'âge montre que ceux âgés de plus de 60 ans sont largement représentés avec 79% du total ! À noter, cette tranche d'âge représentait 82% en 2021 et 2020, et 76% en 2019. Il est également intéressant de constater, que les plus de 80 ans, avec 10%, continuent à tenir une part appréciable parmi les membres actifs.

MEMBRES ACTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE





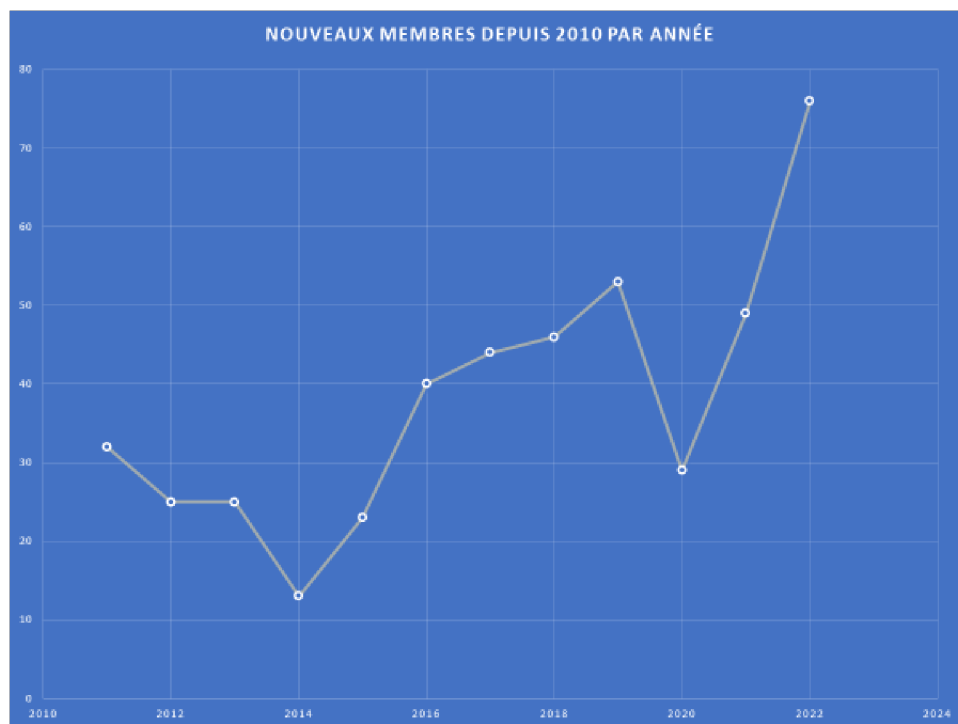
ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

L'évolution positive du nombre de nouveaux membres par année, constatée depuis 2014 malgré un ralentissement en 2020 à cause de la pandémie de Covid-19, retrouve une tendance spectaculaire en 2022 avec 76 nouveaux membres.



3. Rapport financier

Le Président de l'ALGSC a ensuite donné la parole au Trésorier Rosch Muller qui a présenté son rapport financier. Roger Muller précise, que pour la première fois, le bilan a été également fait par la FEDAS. Pour une meilleure compréhension, les chiffres sont présentés encore comme les années précédentes. Une copie du bilan de la FEDAS sera affichée à la fin de la présentation afin de montrer la concordance.

Concernant les recettes prévues par la Convention avec le ministère de la Santé, il précise que ce montant était de 401 396 €. Il ajoute qu'il y a eu 9080 € de cotisation et 11 955 € de don, notamment pour l'organisation de la Journée du Sportif Cardiaque (9420 €) et d'un don de la Famille Hoffstetter-Lequé (2430 €) qu'il remercie. Au total, les recettes pour l'exercice 2022 étaient de 436 031,19 €.

Il présente ensuite les détails des dépenses dont le montant total était de 447 965,97 €. Parmi les dépenses, il explique notamment l'augmentation du montant de la location de la piscine de Colmar-Berg. Avant la pandémie il y avait qu'un seul cours d'aquagym par semaine (± 20 participants) et comme au début de la reprise le nombre de participants était limité à 10 personnes par cours uniquement, un deuxième cours a été ajouté afin de satisfaire la



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

demande. Depuis le retour à la normale, les deux cours ont un grand succès avec ± 20 participants par cours et de ce fait le deuxième cours a été maintenu. Il est à noter que dans cette location la mise à disposition d'un maitre-nageur pour la surveillance aquatique est comprise. Le bilan de l'exercice 2022 est ainsi débiteur de -11 934,78 €.

Recettes 2022

➤ Convention Ministère Santé	401.396,00
(Budget 2022: Fonct. 273.740 + Personnel 127.656 = 401.396)	
➤ Cotisations + dons (9.080 + 11.955)	21.035,00
➤ Participations	12.400,00
➤ Remboursement parking	1.080,00
➤ Intérêts	100,19
➤ Vente tricot ALGSC	20,00
	436.031,19

Dépenses 2022

➤ Indemnités pour cours (ALGSC 155.072,50 / FLASS 99.995)	255.067,50
➤ Frais de personnel 133.696,99	➤ Indemnités administratives 16.350,00
➤ Loyers + frais	15.829,12
➤ Activités socio-éducatives (location piscine Colmar-Berg)	7.168,80
➤ Imprimerie (brochure – flyer- cartes..)	6.046,99
➤ Frais de route et de séjour	3.712,88
➤ Frais (bureau 523,51-banque 429,22-postaux 1.609,40-tél. 912,39)	3.474,52
➤ Réparations, logiciels, petit équipement	1.924,10
➤ Journée Sportif Cardiaque 2022	1.634,23
➤ Matériel médical, ergo- et kinésithérapeutique	1.074,21
➤ Assurances (immeuble 255,95 + 627,73 rc asbl)	883,68
➤ Overhead (Cotisations Flass / Fedas)	200,00
➤ Entretien installations informatiques	158,95
➤ Divers (fleurs, cadeaux, pourboire portiers) (<i>non éligible MISA</i>)	744,00
	447.965,97



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

BILAN 2022

•RECETTES
436.031,19 €

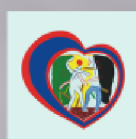
•DÉPENSES
447.965,97 €

Résultat 2022 : -11.934,78 €

Extraits CCP 53.084,51 CCRA EP. 70.876,23 CCRA CO 597,20	124.557,94
Ajustements (2023)	1.240,98
Avoir au 31.12.2022	125.798,92

Ci-dessous est présentée la répartition des sommes que l'ALGSC a versées, comme participation de l'Etat, aux associations-membres de la FLASS.

Frais par association F.L.A.S.S.



155.072,50



27.205,00



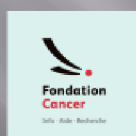
21.850,00



9.785,00



12.230,00



4.950,00



7.245,00



11.385,00



2.475,00



2.870,00

Monsieur Rosch Muller présente également la répartition des frais selon les sections et selon les activités physiques thérapeutiques.



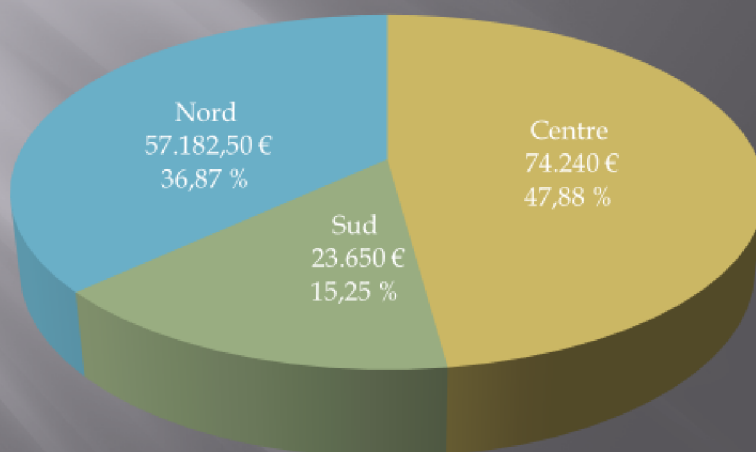
ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

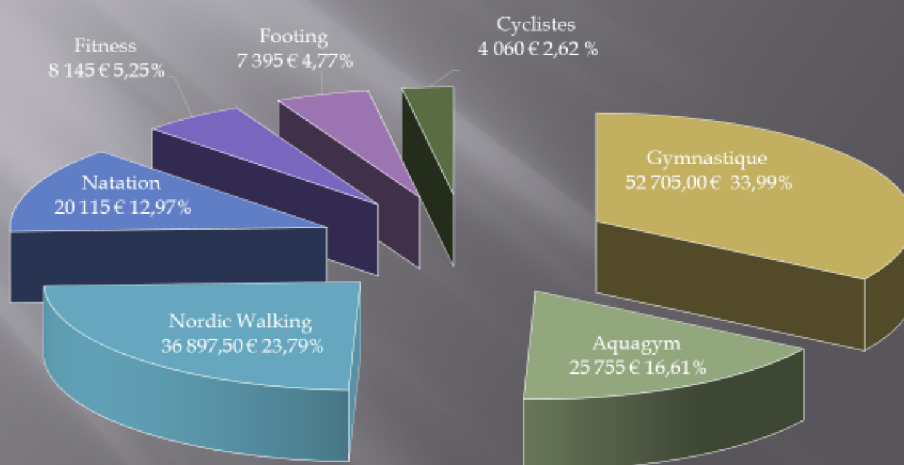
Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

Frais par région A.L.G.S.C.



Frais par activité A.L.G.S.C.



Enfin, il présente le budget 2023. Dans un premier temps, il explique les recettes de la convention 2023 mais également de la participation et de la cotisation dont les montants vont augmenter en 2023 (sous réserve de l'accord de l'AGO). Il explique ensuite les dépenses liées au salaire du Chargé de Direction et à l'organisation des cours d'activité physique thérapeutique de l'ALGSC mais également des autres membres de la FLASS. Ensuite, il explique



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

qu'une deuxième annexe a été ajoutée à la convention. Cette annexe concerne le « Projet FLASS », qui sera expliqué ultérieurement, et comprend les crédits nécessaires pour le recrutement de deux kinésithérapeutes, pour des frais de fonctionnement, et pour des équipements.

<u>Budget 2023</u>			
<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
➤ Convention 2023	439.109	Frais de personnel	144.000
➤ Participations	19.500	F.L.A.S.S. Assoc.	115.000
➤ Cotisations + dons	20.000	Dirigeants	170.500
➤ Remb. parking	1.080	Loyers	16.000
➤ Intérêts	311	Frais postaux	2.000
		Taxes/assurances	1.000
	480.000	Frais de bureau	2.619
		Matériel médic./ergo.	3.000
		Fiduciaire	2.500
		Réparations/entretien	2.500
		Divers	2.000
		Location piscine	7.500
		Frais de route	4.000
		Remb. Divers 2021/22	27.131
			497.000

<u>Budget 2023 – Projet F.L.A.S.S.</u>			
<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Convention 2023	247.497	2 nouveaux postes (2 kinésithérapeute C5)	197.497
Premier équipement	5.000	Frais fonctionnement	50.000
		Premier équipement	5.000
	<u>252.497</u>		<u>252.497</u>



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

4. Rapport des réviseurs de caisse

Au nom des réviseurs de caisse, Hubert Wengler, Edmond Schroeder, Guy Maillet et lui-même, certifie au trésorier une tenue exemplaire des comptes de l'association et propose à l'assemblée de lui donner décharge.

5. Décharge à donner au trésorier

La décharge est accordée à l'unanimité.

6. Rapports des cardiologues responsables

Section NORD

Pour la section Nord, le Dr Claude Blasen, cardiologue, dresse le bilan de l'année 2022. Il se réjouit de la dynamique positive dans la section Nord qui est illustrée par l'augmentation des membres et du nombre de cours. Il explique cependant que le recrutement se fait davantage via la famille et les amis que par le milieu médical. Un nombre non-négligeable de nouveaux membres n'ont pas de maladies cardiovasculaires et participent aux activités physiques thérapeutiques au titre de la prévention primaire. Il remercie l'équipe des encadrants des cours et évoque le recrutement de deux jeunes moniteurs dynamiques (Joëlle Möller et Jérôme Camerlynck). Il se réjouit de la création d'un nouveau cours à Wemperhardt. Il explique que les cours d'aquagym et de musculation sont très appréciés et fréquentés. En revanche, il pense que de nouvelles idées devraient être trouvées pour redynamiser les cours de gymnastique. Enfin, une formation a été organisée récemment concernant la réanimation cardiovasculaire par le Luxembourg Resuscitation Council pour certains encadrants de la section Nord.

Section CENTRE

Pour la section Centre, le Dr Charles Delagardelle, cardiologue, dresse le bilan de l'année 2022. Il se réjouit également de la présence de nouveaux membres. Il félicite les encadrants des activités physiques thérapeutiques. Il rappelle qu'il y a un cours Zoom les lundis soir qui fonctionne plutôt bien. Il pense d'ailleurs que ce type de cours a un certain avenir d'autant plus que les conditions de circulation ne s'arrangent pas. Il constate cependant que l'âge des membres et des dirigeants est toujours important et qu'il faudrait trouver une solution pour rajeunir l'association, notamment dans le comité. En tant que Président de la FLASS, il se réjouit des dernières avancées qui ont été permises grâce au travail de l'ALGSC. Il rappelle que l'ALGSC est, et restera, un pilier essentiel de la FLASS. Enfin, il tient à féliciter les membres du



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014
Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

CA et en particulier Monsieur Rosch Muller et Monsieur Claude Vandivinit pour leur travail essentiel à la vie de l'ALGSC. Il félicite également Monsieur Alexis Lion pour ton travail.

Section SUD

Pour la section Sud, le Dr Romain Niclou n'était pas présent et a donné décharge à Madame Nadine Everling pour dresser le bilan de l'année 2022. Elle indique que la participation à tendance à augmenter très récemment grâce à la diffusion du nouveau flyer. Elle regrette toutefois que le recrutement des médecins pour les cours d'activités physiques thérapeutiques est problématique. En revanche, trois nouvelles infirmières participent au cours. La natation, la gymnastique, et la marche Nordique sont appréciées. Elle constate aussi que certains nouveaux membres n'ont pas de pathologie cardiaque et souligne la difficulté à recruter des nouveaux jeunes membres. Elle tient à rappeler la vocation sociale de l'association.

7. Décharge à donner aux membres du CA

La décharge est donnée à l'unanimité des participants.

8. Élections partielles des membres du CA

Les mandats des membres éligibles suivants viennent à expiration : Dr Romain Niclou, Nadine Everling, Dr Patrick Feiereisen, René Recking, Alfred Remesch. Le renouvellement de leurs mandats est accepté à l'unanimité. Dr Mike Tossing a démissionné du CA. Un appel à candidature a été renouvelé pour avoir des représentants de la section Nord dans la CA. Monsieur Jérôme Camerlynck et Monsieur Christian Roth ont proposé leurs candidatures qui ont été retenues par l'Assemblée à l'unanimité. Monsieur Roger Muller indique qu'il va arrêter ses fonctions au cours de cette année avant l'issue de son mandat en cours. Il a été félicité pour son énorme travail effectué depuis presque 20 ans pour l'association.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

Elections partielles des membres du Conseil d'Administration

Les mandats des membres rééligibles suivants viennent à expiration:

Dr. Romain Niclou, Nadine Everling, Patrick Feiereisen, René Recking, Alfred Remesch.

Démission: Dr. Mike Tossing

Avis aux membres, notamment de la section NORD, de poser leur candidature pour compléter les postes vacants du conseil.

9. Élections des 3 membres réviseurs de caisse

Le mandat des 3 réviseurs de caisse est renouvelé et accepté à l'unanimité.

10. Cotisations pour l'exercice 2023

L'assemblée accepte la proposition du CA d'augmenter les montants de la cotisation et de la participation à 30€, respectivement 50€.

11. Divers

Convention ALGSC et FLASS

Monsieur Claude Vandivinit rappelle qu'un projet de collaboration entre l'ALGSC et la FLASS au sein d'une seule convention a été présenté pour la première fois aux membres de l'ALGSC à l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2017 à la Däichhal à Ettelbruck. Le projet fut adopté et, en 2018, intégré dans la convention que l'ALGSC a signée avec le Ministère de la Santé. À cette occasion l'ALGSC fut dotée d'un supplément de subsides pour les encadrants des activités physiques thérapeutiques des autres associations-membres de la FLASS et d'un poste administratif qu'elle devait se partager à moitié avec la FLASS. C'était une solution transitoire qui devait permettre à la FLASS de prendre pied et de développer ses projets, alors qu'il n'était pas possible en ce moment d'envisager pour elle une convention à part. Entretemps les projets de la FLASS ont fortement évolué. De nouveaux projets ont été mis en chantier, notamment ceux en relation avec la prescription médicale de l'activité physique



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif - Reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 26 décembre 2014

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Adresse : 1b Rue Thomas Edison, L-1445, Strassen, Luxembourg

thérapeutique, de la mise en place de Maisons de Santé et de la création de nouvelles formations spécifiques pour le secteur du Sport de Santé. Cela a amené le ministère de la Santé à insérer dans la Convention ALGSC de l'année en cours une nouvelle annexe, dite « Projet FLASS », qui donne les crédits nécessaires pour le recrutement de deux kinésithérapeutes, pour des frais de fonctionnement, et pour des équipements. Lors d'une réunion récente entre les responsables de l'ALGSC et de la FLASS avec les services compétents du ministère de la Santé, il est devenu clair que la solution transitoire adoptée en 2018, constituant dans un fonctionnement en tandem des deux associations dans une seule Convention, n'est plus adaptée à la situation actuelle et que le temps est venu de régulariser cette situation. Pour réaliser ses projets et pour engager son propre personnel, la FLASS a besoin dès l'année 2024 d'une propre Convention avec l'État. Ceci mettrait un terme à six années de très fructueuse collaboration entre les deux associations et permettrait à l'ALGSC de se concentrer sur sa clientèle privilégiée qui sont les cardiaques et à la FLASS de mieux pouvoir suffire à son rôle de fédération et réaliser ses projets avec le soutien non-partagé de l'État. Des propositions pour la répartition des crédits actuellement inscrits au seul budget de l'ALGSC ont déjà été formulées et transmises au ministère pour avis et accord.

Régularisation du système d'indemnisation du personnel encadrant

Monsieur Claude Vandivinit indique qu'il est nécessaire de régulariser le système d'indemnisation du personnel encadrant des cours d'activité physique. Avant 2020, la nécessité d'une régularisation avait déjà fait l'objet de plusieurs entrevues avec Dr Arno Bache et Mme Nadine Denis du Ministère de la Santé, mais ces discussions n'avaient pas pu être menées à de bonnes fins en raison de la pandémie de Covid-19. L'ALGSC a repris une proposition qui dans le temps avait été faite par Mme Denis, à savoir celle d'un contrat « sui generis », soit un contrat de prestation de service (qui n'est donc pas à confondre avec un contrat de travail). Un contrat-type a été élaboré et donné pour avis à un cabinet de juristes. Ce contrat-type a ensuite été transféré au Ministère de la Santé pour avoir un second avis juridique par le juriste du Ministère de la Santé. Dans la foulée, les tarifs des encadrants sont revus à la hausse. Ce contrat-type sera ensuite mis à disposition des autres associations membres de la FLASS. L'ALGSC attend la réponse du Ministère de la Santé.

Intervention du Dr Robert Mann

Le Dr Robert Mann représentait le Ministère de la Santé lors de l'AGO. Il tient à féliciter l'ALGSC, mais également la FLASS, pour le travail engagé et se réjouit des futures avancées concernant la prescription d'activité physique et la prise en charge de l'activité physique sur prescription dans les futures Maisons de Santé.